### Liaison



### La main (at)tendue du Québec

### Marc Haentjens

Number 128, Fall 2005

URI: https://id.erudit.org/iderudit/41336ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

**ISSN** 

0227-227X (print) 1923-2381 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Haentjens, M. (2005). La main (at)tendue du Québec. Liaison, (128), 17–19.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



# La main (at)tendue du Québec

#### MARC HAENTJENS

LES RELATIONS ENTRE LE QUÉBEC et la francophonie canadienne sont depuis longtemps sur la corde raide. Depuis la décision du Québec et des Québécois de se définir indépendamment du Canada, les autres communautés francophones du pays se trouvent non seulement dépouillées de leur ancienne appartenance à un plus vaste « Canada français » (dont témoigne la récupération du 24 juin comme Fête nationale des Québécois), mais aussi reléguées par leurs cousins québécois dans le ROC (Rest of Canada) comme une composante marginale et en voie de disparition. Les interjections de René Lévesque (« Dead ducks ») puis d'Yves Beauchemin (« cadavres encore chauds ») ont bien illustré cette vision pas trop cordiale.

La principale passerelle que le gouvernement du Québec a maintenue en direction des autres communautés francophones est celle qui a été jetée par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) avec la création du Programme de soutien financier à la francophonie, rebaptisé depuis Programme de soutien financier aux partenariats, puis Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés. Le SAIC — aussi appelé «la» SAIC en raison peut-être de sa résonance maternelle — est ainsi devenu au fil des ans l'expression la plus palpable de l'amitié québécoise pour de nombreux francophones «hors Québec», et la distribution de son programme la fonction la plus visible des «Bureaux du Québec» dans les provinces canadiennes.

Il faut bien préciser, pourtant, que cette passerelle n'a jamais été considérable puisque son budget, fixé symboliquement au départ à 1 million de dollars (pour frapper l'imagination?), est demeuré longtemps à ce niveau et n'a été que récemment augmenté de quelques centaines de milliers de dollars. Or, si l'on rapporte ce montant à la capacité financière de l'État québécois, on peut calculer qu'il représente à peine 0,002 % du budget du Québec et pas même 0,0005 % de son produit intérieur brut (PIB). Pas de quoi donc fouetter un chat ni... nous convaincre que le Québec se soucie vraiment du développement de ces communautés qui se situent juste de l'autre côté de ses frontières. Même là, pour ne pas offusquer les Québécois et leur laisser penser qu'on dilapide leurs impôts, les responsables du SAIC se sont assurés, en resserrant le programme autour de partenariats, qu'une bonne partie de ces fonds retournerait au Québec, à travers la participation d'organismes québécois!

Cette tiédeur — pour employer un euphémisme — a semblé longtemps imputable à la couleur du gouvernement en place à Québec et à sa volonté de miner les efforts investis par le gouvernement fédéral — à travers le ministère du Patrimoine canadien — pour soutenir le développement des communautés francophones du Canada. Pour les souverainistes, en effet, toute indication que les communautés francophones minoritaires s'effritent vient fournir un argument de plus au discours nationaliste. Aider les communautés francophones à améliorer leur sort aurait donc pour effet d'affaiblir cet argument. Tout mesquin — et à courte vue — que ce calcul puisse être, il faut bien reconnaître qu'il influence l'attitude et les prises de position de nombreux partisans nationalistes au Québec.

L'avènement à Québec, en avril 2003, d'un gouvernement libéral semblait pouvoir marquer un changement à cet égard. Dès leurs premiers mois en fonction, le premier ministre Jean Charest, puis son ministre des Affaires intergouvernementales (patron du SAIC), Benoît Pelletier, multipliaient les déclarations pour signaler un changement profond dans les relations Québec / hors Québec. Salué aussitôt par les représentants des communautés francophones, ce message a été repris maintes et maintes fois par Benoît Pelletier au cours des deux dernières années. Se faisant beaucoup plus présent que ses prédécesseurs au sein de la francophonie canadienne, il a recouru plusieurs fois à des tribunes de choix, comme les assemblées annuelles de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), pour se faire entendre.

Après deux ans et demi, toutefois, les changements réels à la politique québécoise continuent de se faire attendre. Malgré l'organisation en grande pompe à Québec en mai 2004 d'un Forum de la francophonie qui devait «jeter les bases de cette relation renouvelée entre le Québec et les francophones du reste du Canada», le principal mécanisme d'aide du gouvernement québécois aux communautés francophones reste le Programme de soutien financier du SAIC dont le budget n'a pas beaucoup changé. Lors d'une récente communication (Le Droit, 22 juin 2005), le ministre Pelletier se vantait d'avoir réussi à «protéger» l'enveloppe allouée à ce programme dans le contexte des coupures réalisées par son gouvernement. Mais quand on voit les montants des annonces faites par ce même gouvernement en matière de santé ou d'éducation, on a de la difficulté à l'applaudir d'avoir sauvegardé un (petit) million. Le ministre se vantait aussi d'avoir signé plusieurs ententes interprovinciales, avec l'Alberta, le Yukon et le Nouveau-Brunswick; mais quand on sait que ces ententes ne dépassent pas quelques dizaines de milliers de dollars annuellement, on peut là aussi rester assez froid.

En fait, la véritable «grande annonce» que le ministre réservait à la francophonie canadienne est la création d'un Centre de la francophonie dans les Amériques, dévoilé en

grande pompe (encore) en juin dernier. Ce centre, dont le coût d'opération est évalué à 10 millions de dollars (soit près de 10 fois l'enveloppe du Programme de soutien financier du SAIC), aurait pour mission «de contribuer à resserrer les liens entre les francophones du Canada et des Amériques, et d'assurer un rayonnement plus large de la langue et la culture françaises sur l'ensemble du continent ». Concrètement, ce centre serait un lieu de recherche: il inclurait un volet muséal et il pourrait accueillir et organiser des événements culturels d'envergure. Ce qui n'est pas clair toutefois, c'est comment ce centre qui verrait le jour à Québec (greffé à l'Université Laval) — et non, bien sûr, à Ottawa ou tout au moins à Montréal — pourra bien contribuer au développement de la francophonie canadienne. Tout indique qu'il servira davantage à glorifier la position privilégiée du Québec (et de Québec?) dans les manifestations de la francophonie dans les Amériques, qu'à appuyer et promouvoir ce qui se fait (de bien) dans le «reste de» la francophonie canadienne.

Ce qui est également ironique dans cette annonce, c'est que les communautés francophones du Canada, à travers la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), travaillent depuis plusieurs années à se doter à Montréal d'un «Bureau de promotion» — n'osant même pas rêver d'un «centre» — qui pourrait servir de vitrine à la création franco-canadienne et lui permettre d'accéder au marché québécois. (Juste retour des choses quand on sait la quantité de produits culturels québécois — livres, disques, films, etc. — qui envahissent le marché canadien au détriment souvent des producteurs francophones locaux.) Or, ce Bureau dont le budget dépasse à peine le centième du budget prévu pour le Centre de la francophonie dans les Amériques n'a pas obtenu, malgré des démarches répétées, le soutien financier du Québec.

Cet épisode permet donc de penser que la couleur du gouvernement en place à Québec n'est pas le seul facteur en jeu dans les relations Québec / hors Québec, mais qu'il y a, dans la réticence du Québec à prêter réellement main forte aux autres communautés francophones du Canada, un motif plus profond qu'on pourrait rapporter à «l'intérêt supérieur du Québec et des Québécois». Ainsi, les responsables du SAIC ont souvent pris la peine de faire savoir aux représentants des communautés francophones que le programme qu'ils administrent était financé par des impôts québécois et qu'ils devaient en rendre compte aux Québécois par la mesure de retombées tangibles. On croit entendre le discours des dirigeants des pays riches s'employant à justifier pourquoi ils se tiennent encore loin de l'objectif visé pour l'aide aux pays du Sud (0,7 % du PNB) et pourquoi ils ne font rien pour s'en rapprocher. Les montants (et les pourcentages en jeu) sont ici bien moindres, mais l'expression de la solidarité semble subir les mêmes assauts.

Ce qui est étonnant — ou plus difficile à comprendre - c'est que la francophonie canadienne n'est pas si étrangère au Québec. Elle est constituée d'un bon nombre de Québécois qui ont migré il n'y a pas si longtemps et qui conservent souvent des liens étroits avec une large parenté québécoise. Il y a aussi cette évidence, quelle que soit l'option politique à laquelle on adhère, que la francophonie québécoise profite largement de la présence d'une francophonie «hors Québec», et qu'elle se retrouverait incontestablement rétrécie advenant que cette «autre» francophonie (comme on parle de «l'autre télévision») vienne à

disparaître...

Le plus ridicule aussi, c'est que les attentes des communautés francophones sont loin d'être démesurées. En fait, beaucoup d'entre elles pourraient même être satisfaites sans qu'il en coûte un sou au gouvernement québécois. Ainsi, depuis nombre d'années, des représentants de diverses industries culturelles au sein des communautés francophones réclament que le gouvernement québécois leur accorde le même statut qu'à des producteurs québécois. Les éditeurs, par exemple, souhaiteraient que leurs livres puissent être comptés par les librairies et les bibliothèques du Québec comme des ouvrages québécois et non... comme des ouvrages étrangers. Ca ne ferait pas très mal aux éditeurs québécois et ça ne coûterait rien au gouvernement du Québec. On pourrait donner des exemples analogues pour l'industrie du disque ou de la production télévisuelle.

Certains représentants du Canada français aimeraient également que le Québec puisse appliquer aux autres provinces canadiennes les mêmes règles qu'il défend à l'intérieur de ses frontières. Dans le domaine de l'édition encore, il est quand même ironique de voir que le Québec protège ses librairies en obligeant sur son territoire les institutions scolaires et les bibliothèques à acheter leurs livres par leur intermédiaire, mais qu'il accepte sans difficulté de voir les éditeurs et les distributeurs québécois fournir directement les marchés des autres provinces canadiennes aux dépens des librairies francophones qui tentent difficilement de s'y maintenir. Voilà un sujet de coopération qui serait peutêtre plus décisif pour les communautés francophones que les ententes interprovinciales signées dernièrement.

Bien sûr, ces mesures n'excluent pas l'intérêt des communautés francophones pour une aide financière directe du Québec. Trop souvent confinées à l'aide du ministère du Patrimoine canadien, elles voient dans le Québec un partenaire en mesure d'alléger leur dépendance. L'intérêt que suscite le Programme de soutien financier du SAIC, en dépit des limites que j'ai soulevées, témoigne suffisamment de cette préoccupation. Une augmentation significative des fonds alloués à ce programme serait toutefois de mise. A son niveau actuel (autour de 1,2 million \$), il représente à peine 5 % du budget destiné aux organismes des communautés francophones par le ministère du Patrimoine canadien (25 millions \$, environ). Est-il impensable d'imaginer que ce budget soit porté à 2, 3 ou 4 fois son montant actuel? Même en le multipliant par 4 (ce qui le porterait aux alentours de 5 millions \$), il ne représenterait jamais que 0,01 % du budget du Québec. Des pinottes, quoi! Mais pas pour les communautés, qui pourraient alors compter sur un levier suffisant pour mener certains projets «structurants» (comme le Bureau de promotion de la FCCF à Montréal).

C'est cela finalement qu'on aurait aimé entendre du ministre Benoît Pelletier et du gouvernement du Ouébec, plutôt que l'évocation d'un futur Centre de la francophonie dans les Amériques qui a, jusqu'à présent, toutes les allures d'un « éléphant blanc ». Mais peut-être n'est-il pas trop tard et, si le ministre prête attention aux commentaires suscités par son projet, peut-on espérer que la main tendue par le Québec — et maintes fois attendue par nos communautés — s'engage cette fois dans la bonne direction. Les discours que nous entendons depuis deux ans nous le promettent; mais nous aimerions bien en voir la démonstration.

Marc Haentjens œuvre depuis vingt ans dans la francophonie ontarienne et canadienne à titre de chercheur, d'animateur et de consultant pour le milieu artistique et culturel. Il occupe depuis janvier dernier la direction du Regroupement des éditeurs canadiens-français.

> THÈMES DES PROCHAINS NUMÉROS

**64** L'INSTANT

automne 2005

**65** LE CIRQUE

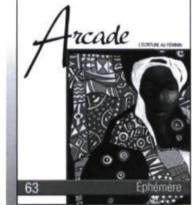
hiver 2006

**66 BESTIAIRE** 

printemps 2006

67 À TABLE!

automne 2006



Arcade publie des textes écrits par des femmes : poèmes et proses inspirés de thèmes prédéterminés. Les textes proposés au comité de rédaction doivent parvenir à la revue par Internet, en format Word.

Pour les dates butoir, voir le site Web.

## Prix Arcade-au-féminin

CRÉATION PROSE - Bestiaire CLOTURE DES CANDIDATURES : 31 DÉCEMBRE 2005

CRÉATION POÉSIE - A FABLE CLÔTURE DES CANDIDATURES : 31 JUILLET 2006

- INFORMATION ET ARONNEMENTS -

WWW.ARCADE-AU-FEMININ.COM





Le grand rassemblement annuel des artistes et artisans de la scène francophone de l'Ontario et d'ailleurs!



En janvier prochain, Contact ontarois célèbrera son 25ième anniversaire et sera, pour la première fois ouvert au public!

Venez voir vos artistes franco-ontariens et francophones de partout au Canada s'offrir en spectacle pour vous!

Billets en vente à la billetterie du Musée canadien des civilisations et à La Nouvelle Scène dès le mois de décembre 2005.

> Pour plus d'informations, visitez le www.reseauontario.ca (rubrique Contact ontarois).























